DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021

1 - BATIMENTS;

- Réhabilitation d'un Bâtiment Communal en Restaurant

Suite à la réunion du 28.09.2021, le lot N°1 a été ventilé aux entreprises suivantes :

VERLHAC pour le lot 3 – PLATRERIE / ISOLATION

RENOV pour le lot 5 ELECTRICITE

BARROS pour le lot 6 CARRELAGE

Cette modification entraîne une plus value de 13 857.65 €

- Attribution des travaux « Agrandissement du cimetière »

Trois entreprises ont répondu à la consultation pour les travaux d'agrandissement du cimetière pour un montant de :

- MIANE & VINATIER : 68 255.00 € HT / 81 906.00 € TTC - DEVAUD : 72 922.50 € HT / 87 507.00 € TTC - EUROVIA : 72 827.75 € HT / 87 393.30 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Retient l'entreprise MIANE & VINATIER pour les travaux d'agrandissement du cimetière, pour un montant de 68 255.00 € HT

2 - Demande de subvention au Conseil Départemental

« travaux cour de l'école »

Le montant des travaux, sur devis de l'entreprise DEVAUD TP, s'élève à la somme de 23 966 € HT, soit 27 759.20 € TTC. Le Conseil Municipal, sollicite la subvention, à hauteur de 25% au Conseil Départemental

« Agrandissement du cimetière »

Le montant des travaux s'élève à la somme de 72 351.00 € HT soit 86 821.20 € TTC. le Conseil Municipal, , sollicite la subvention au Conseil Départemental d'un montant de 10 000.00 € HT.

« Aménagement d'un boulodrome »

Le montant des travaux s'élève à la somme de 25 000 € HT soit 30 000 € TTC. le Conseil Municipal, sollicite la subvention à hauteur de **30%** au Conseil Départemental

« Réfection de la toiture de l'église »

Le montant des travaux s'élève à la somme de 20 000 € HT soit 24 000 € TTC. La subvention pouvant être sollicitée s'élève à hauteur de 60%. Le Conseil Municipal, sollicite la subvention au Conseil Départemental d'un montant de 12 000 € HT.

« Création d'une épicerie »

Le montant des travaux s'élève à la somme de 270 000 € HT. La subvention pouvant être

sollicitée s'élève à hauteur de 25% sur un montant plafonné à 200 000 € HT. le Conseil Municipal, sollicite la subvention Conseil Départemental « d'un montant de 50 000 € HT.

« Aménagement Espace Public »

Le montant des travaux s'élève à la somme de **100 430 € HT**. La subvention pouvant être sollicitée s'élève à hauteur de 25% sur un montant plafonné à **100 000 € HT**. Le Conseil Municipal, sollicite la subvention au Conseil Départemental d'un montant de **25 000 € HT**.

« Extension des Vestiaires du Stade »

Le montant des travaux s'élève à la somme de 12 051.60 € HT soit 14 461.92 € TTC. La subvention pouvant être sollicitée s'élève à hauteur de 30%. Le Conseil Municipal, sollicite la subvention au Conseil Départemental d'un montant de 3 600.00 € HT.

« Réhabilitation d'un bâtiment communal pour l'installation d'un bar restaurant »

Le montant des travaux s'élève à la somme de 126 255.00 € HT soit 151 506.00 € TTC. Le Conseil Municipal sollicite la subvention au Conseil Départemental d'un montant de 20 000.00 € HT.

3 Création d'une Maison Assistante Maternelle

Trois assistantes maternelles ont fait part de leur souhait de créer une Maison des Assistantes Maternelles. Monsieur le Maire indique que des démarches sont en cours notamment la recherche d'un bâtiment adapté à l'exercice de cette activité.

4 Divers

City Stade

Faire la réception des travaux, après pose d'une clôture côté cour de l'école, et préparer un règlement d'utilisation.